

Formation des futurs enseignants certifiés de mathématiques en lycée et collège

Texte adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'administration de la Société Mathématique de France, réuni le 13 octobre 2012, considère que le dispositif actuel de formation des enseignants n'est pas satisfaisant et doit évoluer. Il prend acte du signal potentiellement positif de la création des « emplois d'avenir professeur » et du processus de réflexion en cours sur cette formation des enseignants. Il tient cependant à alerter les pouvoirs publics sur les points suivants, importants pour construire un dispositif cohérent sur le long terme, indépendamment de toute mesure transitoire.

- La formation au métier d'enseignant de mathématiques doit se voir en deux temps.
 - Une licence de Mathématiques, qui comprend donc une moitié au moins consacrée à la discipline sur l'ensemble des trois années.
 - Un master de type professionnel, qui équilibre tout au long des deux années de formation :
 - une part disciplinaire significative : un futur enseignant de mathématiques doit s'appropriier complètement les notions sur lesquelles il sera amené à travailler. L'actuelle préparation au CAPES est pour lui un moment d'organisation et d'approfondissement de la compréhension, moment qui est indispensable notamment pour intégrer dans son enseignement, tout au long de sa vie professionnelle, les évolutions futures des mathématiques ;
 - une véritable initiation aux applications des mathématiques, les futurs enseignants auront à transmettre les enjeux de notre discipline dans le monde actuel et futur ;
 - comme pour toute formation professionnelle, une partie sur le terrain, c'est à dire ici dans la classe. Elle doit être intégrée pleinement à la formation et enrichir la formation pédagogique donnée.
- Le cloisonnement ou la mise à l'écart trop tôt des futurs enseignants, dans une structure ou une formation trop spécifique, est à éviter : difficultés de réorientations, impacts négatifs de choix faits trop tôt sur les divers métiers des mathématiques avec des risques de forts biais liés à l'origine sociale ou au genre. On observe en particulier que les jeunes femmes ou les étudiants venus de milieux défavorisés ont tendance à se sous-évaluer et ne se destinent aux métiers de la recherche qu'après une première orientation vers l'enseignement secondaire.
- Attirer suffisamment de candidats vers le CAPES de Mathématiques, en nombre et en qualité, n'est possible qu'avec un affichage régulier du nombre de postes proposés pour les quatre ou cinq années à venir.
- La formation continue doit être organisée tout au long de la carrière des enseignants, avec un juste équilibre entre approche pédagogique et dimension disciplinaire pour que ceux-ci puissent faire face aux évolutions constantes de leur métier et des mathématiques.